

<b>Zeitschrift:</b>	Annales fribourgeoises
<b>Herausgeber:</b>	Société d'histoire du canton de Fribourg
<b>Band:</b>	50 (1969-1970)
<b>Artikel:</b>	La population du Vully fribourgeois de 1800 à 1875
<b>Autor:</b>	Andrey, Maurice
<b>Kapitel:</b>	I: Grande lignes du mouvement démographique dans le Vully de 1750 à 1875
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-817945">https://doi.org/10.5169/seals-817945</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHAPITRE I

GRANDES LIGNES DU MOUVEMENT DÉMOGRAPHIQUE  
DANS LE VULLY DE 1750 A 1875

Nous abordons dans ce chapitre comme objet principal, l'étude des séries chronologiques de naissances, de mariages et de décès. Nous ne parlons pas de baptêmes ni de sépultures car les actes sur lesquels nous avons travaillé font mention — toujours — de la date de naissance et de décès, bien que faisant partie de registres tenus par des ecclésiastiques. Nous traiterons ensuite des mouvements saisonniers des baptêmes, mariages et décès, ainsi que de la fréquence des naissances illégitimes.

## I. CHIFFRES ABSOLUS

Pour commencer, parce qu'elles sont moins exposées à des sautes brusques que les nombres annuels, nous considérons les moyennes décennales, ceci pour les naissances, mariages et décès. Les chiffres et graphiques sont donnés en annexe.

a) *naissances*

Dans les premières années de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, leur nombre est d'environ 40 par année en moyenne. Dans la décennie suivante, la moyenne augmente pour atteindre le chiffre de 49. La hausse se poursuit dans les décennies suivantes avec 50 naissances par an en moyenne et 56 dans les dix dernières années du siècle. Il est à remarquer qu'entre 1780 et 1790, la moyenne redescend au-dessous de 50 naissances par an (48,3).

Dans le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, la tendance de la courbe est plutôt à la baisse. Après le sommet enregistré à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la moyenne atteint 55,7 dans la première décennie du XIX<sup>e</sup>, puis tombe dans la seconde à 44,8 naissances annuelles. Dans les années 1820 à 1840, la courbe se redresse et atteint les

chiffres de 51,7 et 52,2 naissances pour retomber dans les autres décennies à 45,8 puis 40,3 naissances par année. Dans le troisième quart du siècle, de 1860 à 1875 particulièrement, la moyenne remonte et atteint les chiffres de 49,4, puis 55,5.

*b) mariages*

L'observation de la courbe des moyennes décennales des mariages montre pour les 50 dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle une diminution graduelle du nombre des unions, passant de 11,7 en 1750 — 1760 à 8,6 en 1770 — 1780. La moyenne remonte ensuite dans les dix dernières années du siècle, sans atteindre cependant le chiffre du milieu du siècle.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, dans la première décennie, l'augmentation est nulle et la moyenne demeure aux environs de 10 unions par année (10,6). C'est seulement par la suite, entre 1810 et 1830 que la moyenne va s'accroître considérablement et atteindre le maximum pour les 125 ans sur lesquels porte notre étude. Après 1830 la chute est de nouveau continue jusqu'en 1870, passant de 15,3 à 13,3 puis 12,8, 12,7 et enfin 9,4 mariages par année seulement. Dans les 5 dernières années de ce troisième quart de siècle, la moyenne est à nouveau pratiquement stationnaire.

*c) décès*

Ce qui frappe tout d'abord dans l'étude de la mortalité, ce sont les écarts brusques qui séparent deux chiffres, même lorsqu'il s'agit de moyennes décennales. Par exemple on trouve pour 1780 - 1790 une moyenne de 31,4 décès par an alors que les décennies antérieure et postérieure n'enregistrent que des moyennes de 28 et 26,5 décès annuels. De même les années 1840 - 1850 n'atteignent pas 41 décès alors qu'on en trouve 46 et plus dans les dix ans qui précèdent et suivent ladite période. Si l'on observe les chiffres annuels, on trouvera des écarts plus sensibles encore, les chiffres passant dans certains cas, exceptionnels il faut le dire, du simple au double. Généralement ces années marquées par une mortalité particulièrement forte sont des années de mauvaise récolte ou surtout — c'est ce que nous avons relevé dans les registres vulliérais — des

années d'épidémies. En 1763, par exemple, les registres font mention de 34 décès, l'année suivante, 70, dont 10 dus à la pleurésie et 23 à la dysenterie, l'année suivante, en 1765, 44 décès. Si l'on excepte ces 33 décès dus à des circonstances spéciales, la courbe se poursuit bel et bien normalement et l'on trouverait une courbe ascendante idéale : 34, 37, 44 décès.

Des cas identiques se produisirent durant les années 1777 - 1778, 1784, 1795, 1832 et 1834. Par la suite, en avançant dans le siècle, des écarts aussi marqués que ceux de l'exemple ci-dessus se feront de moins en moins sentir.

## II. MOUVEMENTS SAISONNIERS

Après avoir considéré les chiffres absolus des phénomènes démographiques pris dans les moyennes décennales, il convient de s'occuper du problème des mouvements saisonniers. Pour l'étude de ces mouvements, nous considérerons deux périodes : la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et les trois premiers quarts du XIX<sup>e</sup> siècle. Il nous a paru indiqué de maintenir les deux périodes pour les trois mouvements, naissances, mariages et décès. En effet, nous aurions pu ne considérer qu'une période pour les mariages, mais la différence entre les deux courbes apparaît somme toute assez nettement et cette raison nous a paru suffisante pour établir la distinction entre les deux périodes. Mais considérons les naissances :

### a) naissances

Du graphique qui illustre le tableau il ressort très nettement que l'allure générale du mouvement saisonnier des naissances est restée plus ou moins la même d'un siècle à l'autre. Les variations sont cependant beaucoup plus marquées au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette constatation est d'ailleurs valable pour les deux autres mouvements. En effet, au XVIII<sup>e</sup>, les naissances se produisent surtout en début d'année et en automne. Il convient de remarquer la pointe extrêmement accusée du mois d'octobre ainsi que la forte dépression des

mois d'été. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, beaucoup plus qu'au XIX<sup>e</sup>, elles ne représentent qu'une très faible partie du total annuel.

Considérons maintenant les conceptions. En rapport avec les naissances d'automne en général et d'octobre en particulier, elles se produisaient surtout en hiver avec une hausse particulière en janvier. Il semblerait logique que ces conceptions soient placées plus tardivement du fait du nombre élevé des mariages en janvier, février et mars. Mais nous verrons dans un chapitre suivant l'importance des rapports prénuptiaux dans la démographie vullieraine du passé.

Au XIX<sup>e</sup> siècle les extrêmes sont moins accentués et le maximum des naissances ont lieu en hiver (janvier, février et décembre), mais la dépression d'été est moins marquée qu'au XVIII<sup>e</sup>. Les conceptions auraient lieu surtout en mars, avril et mai, mais elles ne sont pas absentes des mois d'hiver qui laissent plus de temps aux gens après les grands travaux d'été et d'automne.

### *b) mariages*

Comme nous l'avons indiqué dans notre introduction, nous nous trouvons dans une paroisse réformée. Dès lors il semblerait que les lois religieuses n'aient pas une aussi grande importance que dans les terres de catholicité, ces lois qui interdisaient aux fidèles catholiques de se marier durant les périodes du Carême et de l'Avant. Ce phénomène explique fort bien la courbe des paroisses rurales catholiques (fortes hausses en janvier et février d'une part, en novembre d'autre part). Cependant dans le Vully — usage ou loi? — l'allure générale de la courbe des mariages, tant pour le XVIII<sup>e</sup> siècle que pour le XIX<sup>e</sup>, est significative à ce propos. On se marie surtout en hiver, très peu au printemps et en automne, un peu plus en été.

### *c) décès*

Les deux courbes de décès des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles sont assez identiques l'une à l'autre. Allure assez moderne — et contrairement à d'autres paroisses rurales — les décès surviennent surtout en début d'année et un peu moins en automne. Durant l'été, le nombre des décès est faible.

### III. NAISSANCES ILLÉGITIMES

Pour la période qui nous intéresse, les registres font mention de 182 naissances illégitimes. Elles se répartissent de la façon suivante :

Période	Total des naissances	Naissances illégitimes	
		Nombre absolu	pour 100 naissances
1750-1774	1055	25	2,37
1775-1799	1318	29	2,20
1800-1824	1255	31	2,47
1825-1849	1207	47	3,89
1850-1875	1271	50	3,93
1750-1875	6106	182	2,97

Il faut remarquer la ligne ascendante de la moyenne des naissances illégitimes. Plus significative encore est l'analyse des chiffres de certaines années prises individuellement. Pour les 50 dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, on trouve 14 années durant lesquelles aucune naissance illégitime n'est enregistrée. Pour les 75 ans du XIX<sup>e</sup> qui couvrent notre étude seulement 15 années n'ont vu aucune naissance illégitime. Et encore faut-il remarquer que 6 d'entre elles se comptent dans la première décennie du siècle et prolongent la tendance du siècle précédent.

Le pourcentage le plus élevé du XVIII<sup>e</sup> siècle est celui de l'année 1767 qui atteint 6,9. Par contre, le pourcentage le plus élevé du XIX<sup>e</sup> siècle est de 12,5 en 1851 (6 naissances illégitimes pour 48 naissances).

Pour ce qui est de la période pré-révolutionnaire, nous avons relevé que pour 54 naissances illégitimes, 34 étaient de père connu et 20 de père inconnu.

Sans avoir fait les calculs exacts, nous avons relevé que plusieurs cas de naissances illégitimes sont le fait de femmes divorcées

ou veuves, que plusieurs d'entre elles sont récidivistes et que quelques-unes se marient par la suite avec l'homme des œuvres duquel elles furent illégalement enceintes.

Il n'est pas dans notre propos de traiter ici des rapports prénuptiaux. Ce phénomène constitue une partie de notre étude de la nuptialité que nous aborderons dans le chapitre suivant.

## CHAPITRE II

### NUPTIALITÉ ET FÉCONDITÉ

#### *I. NUPTIALITÉ*

Dans cette partie de chapitre nous nous proposons d'étudier trois phénomènes démographiques ayant rapport au mariage: il s'agit de la fréquence du célibat, de l'âge au mariage ainsi que du nombre des remariages.

##### *a) fréquence du célibat féminin*

Un fait est certain: passé un certain âge, on peut considérer le célibat comme définitif (en tout cas pratiquement). Le célibat peut avoir été choisi librement ou (comme c'était le cas dans les siècles passés) imposé pour des motifs religieux ou économiques. Il peut également avoir été dicté par les circonstances. Il est dès lors naturel de se demander quel est le nombre absolu, puis relatif des personnes qui se trouvent dans cette situation. Ainsi naît le concept de fréquence du célibat définitif.

Si le célibat était toujours volontaire, il serait aisément d'en calculer la fréquence et la proportion. Malheureusement ce n'est pas toujours le cas et particulièrement dans une paroisse protestante, le nombre des célibataires pour motifs religieux est considérablement réduit. Il faut donc trouver une solution; savoir par exemple quel est le nombre de personnes qui, ayant vécu assez longtemps pour épuiser toutes leurs chances de se marier, ne l'ont pas fait. Ainsi il est